

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION RESEAU MEMOIRE ALOIS

Association Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 75, rue de Lourmel
75015 PARIS



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESEAU MEMOIRE ALOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 novembre 2024

Le Commissaire aux comptes
JPA Associations



Damien POTDEVIN



OSONS OSER.

RESEAU MEMOIRE ALOIS ARMA

31/12/2023

Comptes annuels

Comptes annuels

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	64 701	64 701		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	64 701	64 701		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	68 163	58 030	10 133	6 110
Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes					
	TOTAL	68 163	58 030	10 133	6 110	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	106		106		
	Prêts					
	Autres	20 051		20 051	19 001	
	TOTAL	20 158		20 158	19 001	
	Total I	153 022	122 731	30 291	25 112	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	194 637		194 637	3 150
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	418		418	100 000
		TOTAL	195 055		195 055	103 150
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		885 234		885 234	927 835	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾						
	Total II	1 080 290		1 080 290	1 030 985	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	1 233 313	122 731	1 110 581	1 056 098	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	267 800	265 553
Autres			
Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	65 158	2 246
	Situation nette (sous-total)	332 958	267 800
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	332 958	267 800
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	534 742	412 049
	Total II	534 742	412 049
Provisions	Provisions pour risques	110 000	110 000
	Provisions pour charges		
	Total III	110 000	110 000
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 034	5 974
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	116 846	85 272
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	Total IV	132 880	266 247
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	1 110 581	1 056 098
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	8 582	3 073
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	667 089	569 043
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	179 705	84 289
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	90	
	Mécénats	200 000	45 416
	Legs, donations et assurances-vie	412 049	
	Contributions financières	340 800	305 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 728	5 112	
Utilisations des fonds dédiés		447 198	
Autres produits	8	587	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 813 055	1 459 719
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	446 628	299 449
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	47 966	48 627
	Salaires et traitements	520 941	530 161
	Charges sociales	179 038	157 395
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 280	4 679
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	534 742	412 049
Autres charges	14 776	9 179	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 750 374	1 461 541
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	62 680	-1 821

Compte de résultat

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 477	1 100
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		0
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		2 477	1 100
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		1
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV			1
2. Résultat financier (III-IV)		2 477	1 098
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		65 158	-723
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		114 107
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V			114 107
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		1 137
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		110 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI			111 137
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			2 969
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		1 815 532	1 574 927
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 750 374	1 572 681
EXCÉDENT OU DÉFICIT		65 158	2 246
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

ASS RESEAU MEMOIRE ALOIS ARMA

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2023

L'association est un centre d'expertise pour la santé cognitive créé en 2004 hors de l'hôpital et soutenu par des partenaires publics et privés. Les missions de l'Association sont de sensibiliser à l'importance de prendre soin de sa cognition, dans une philosophie de prévention, en permettant un diagnostic précoce, rapide et accessible des troubles cognitifs qui affectent la personne à tous les âges de la vie, ainsi que son entourage et la société entière. L'association s'articule autour de 3 pôles d'expertises :

- Le pôle Diagnostic & Accompagnement
- Le pôle Recherche & Innovation
- Le pôle Formation & Sensibilisation

Les ressources de l'association sont principalement composées de :

- Forfaits soins et bilans
- Subventions publiques
- Mécénats
- Contributions privées

APR ASSOCIATIONS

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	4
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
2.1	Actif immobilisé	5
2.5.3	État de l'actif immobilisé (brut)	6
2.5.4	Amortissements de l'actif immobilisé	7
2.1.1	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	8
2.6	Fonds propres	9
2.1.2	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	10
2.6.3	Le résultat de l'exercice	11
2.7	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	11
2.5.1	Provisions	11
2.5.2	Fonds dédiés	11
2.6	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	14
2.8	Compte de résultat	15
2.8.3	Compte de résultat par origine et destination	15
2.6.1	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	18
5.1	Informations relatives à l'effectif	18

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

JPA ASSOCIATIONS

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

JPA ASSOCIATIONS

2.5.3 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	64 701	-	-	-	64 701
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	57 861	10 303	-	-	68 164
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	57 861	10 303	-	-	68 164
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	107	-	-	107
	Prêts et autres immo. financières	19 002	1 050	-	-	20 051
	Total IV	19 002	1 156	-	-	20 158
	Total général	141 563	11 459	-	-	153 023

2.5.4 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	64 701	-	-	64 701
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	51 750	6 281	-	58 030
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	51 750	6 281	-	58 030
	Total général	116 451	6 281	-	122 731

2.1.1 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	64 701	-	-	-	-	64 701
Corporelles	51 750	6 281	-	-	-	58 030
TOTAL	116 451	6 281	-	-	122 731	122 731

JPA ASSOCIATIONS

2.6 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

WCA ASSOCIATIONS

2.1.2 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-			-		-		-
Réserves	265 554	2 247	-	-		-		267 800
Report à nouveau	-	-	-	-		-		-
Excédent ou déficit de l'exercice	2 247	-2 247	-	62 911	-	-	-	65 158
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-			-		-		-
Provisions réglementées	-			-		-		-
TOTAL	267 800	-	-	62 911	-	-	-	332 958

2.6.3 Le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice définitivement acquis à l'organisme est positif à hauteur de 65.158 euros

2.7 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.5.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	110 000			10 000
Provisions pour charges				
TOTAL	110 000			110 000

2.5.1.1 Provisions pour risques et charges

Nature des réserves et provisions	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Provisions pour risques d'emploi				
Autres provisions pour risques	110 000			110 000
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour charges				
TOTAL	110 000			110 000

2.5.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des

engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.

Les fonds dédiés sont issus des excédents de ressources constatés sur les projets PASSCOG, ADULTES, et ENFANTS. Ils se décomposent comme tels :

- Projet PASSCOG : 285 509 euros
- Projet ADULTES : 57 031 euros
- Projet ENFANTS : 192 202 euros

Le montant total des fonds dédiés à la clôture de l'exercice s'élève à 534 742 euros.

JPA ASSOCIATIONS

2.7.3.1 Subventions de fonctionnement

	A l'ouverture de l'exercice (19)	Reports (689)	Utilisation (789)		Transferts	A la clôture de l'exercice (19)	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions	82 382	57 021	82 382			57 031	
TOTAL	82 382	57 021	82 383	-		57 031	-

2.7.3.2 Contributions financières d'autres organismes

	A l'ouverture de l'exercice (19)	Reports (689)	Utilisation (789)		Transferts	A la clôture de l'exercice (19)	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes	329 668	477 711	329 668			477 711	
TOTAL	329 668	477 711	329 668	-		477 711	-

2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	194 637	194 637	
	Autres	419	419	
Charges constatées d'avance		-		
TOTAL		215 214	215 214	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		16 034	16 034		
Dettes fiscales et sociales		116 846	116 846		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		-			
Produits constatés d'avance		-			
TOTAL		132 880	132 880		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

2.8 Compte de résultat

2.8.3 Compte de résultat par origine et destination

JPA ASSOCIATIONS

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	-	-	-	-
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	200 000	-	45 416	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	340 800		305 000	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	682 978		578 918	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	179 705		84 289	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	114 107	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	412 050	-	447 198	-
TOTAL	1 815 533	-	1 574 928	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 209 351	-	1 050 631	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-

2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-	-4 679	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 281	-	114 679	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	534 742	-	412 050	-
TOTAL	1 750 374	-	1 572 681	-
EXCEDENT OU DEFICIT	65 158	-	2 247	-

JPA ASSOCIATIONS

2.6.1 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	7 320	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	7 320	

5.1 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	15	
Ouvriers		
TOTAL	15	